L'entre Sambre & Meuse Démanche 07 octobre 2018.

Balade touristique de +/- 170 km à l'aide d'un road-book en « fléché - métré » simple et détaillé, + jeu d'observation facultatif.

Afin de garantir la convivialité et la qualité de l'encadrement, l'évènement est limité à 40 équipages.

- 08h00 : Rendez-vous petit déjeuner à Bocow, rue des jardins d'Annevoie 39 à 5537 Annevoie (Anhée).
- 08h 45 : Briefing, remise du carnet de route.
- 09h00 : Départ.
- -10h30 : Visite du château de Bioul, place Vaxelaire à 5537 Bioul.



- 12h30 : Apéro « on the road » offert par le comité à proximité du lieu du déjeuner.
- 13h00 : Repas au restaurant Cité Imperiale rue de Fosse 6, 5640 Mettet.
- 17h00 : Verre de l'amité à l'Abbaye de Maredsous, rue de Maredsous 11, 5537 Maredsous.



Niché au coeur du "Vignoulle Historique" de Bioul, dans la vallée de la Meuse, le Château de Bioul abrite une belle histoire d'amour entre son patrimoine et ses 11 hectares de vignes. Du Xlème siècle à nos jours, le Domaine du Château de Bioul connaîtra fortunes diverses. Il fût le témoin de plusieurs guerres et passa entre de nombreuses mains. Délabré sous l'occupation de la famille Jauche qui l'hypothèque pour faire face à ses difficultés financières, il sera brûlé en 1554 par les troupes du Roi de France Henri II, à la suite de quoi la famille de Brandebourg fera évoluer l'historique château féodal en un manoir résidentiel prestigieux.

Le prix de la journée comprend : Le petit déjeuner, la visite, l'apéritif, le repas du midi <u>boissons non comprises</u> : le verre de l'amitié à l'arrivée, la plaque « rallye », le soleil & la bonne humeur de tous.

La balade est réservée aux véhicules de plus de 25 ans pour les berlines, 20 ans pour les cabriolets et également aux véhicules à caractère exceptionnel**.

**Les organisateurs jugeront du caractère exceptionnel des véhicules

Bulletin d'inscription

L'entre Sambre & Meuse



Dimanche 07 octobre 2018.

Bulletin à envoyer dûment complété et signé pour le mercredi 03 octobre 2018 au plus tard, par courrier ou

E-mail à secretariat@arco-asbl.be ou au trésorier de l'ARCO, Mr VAN VOOREN - 17A Rue de la gare 1330, RIXENSART.

Paiement des frais au compte du club BE23.0014.7701.8491 pour le 03/10/2018 au plus tard. Seul le versement au CPT validera votre inscription « pas de paiement sur place ».

Afin de garantir la convivialité et la qualité de l'encadrement, l'évènement est limité à 40 équipages.

NOM et PRENOM du /de la		
PILOTE :	TEL :	
ADRESSE :	TEL : N°	
CODE POSTAL :		
LOCALITE :		
ADRESSE EMAIL :		
NOM et PRENOM du /de la		
COPILOTE:	TEL :	
ADRESSE :	N°	
CODE POSTAL :		
ADRESSE EMAIL :		
Marque et type du véhicule :	Année de construction de votre	e véhicule
Participation aux frais par personne me	mbre de l'ARCO & accompagnants :	X 50 €
	n membre de l'ARCO :	
Enfants de moins de 12 ans :		

Signature du pilote :

Toute personne participant à une manifestation organisée par l'ARCO-ASBL certifie que le véhicule utilisé est en ordre d'assurance, de « contrôle technique automobile », d'inscription à la D.I.V. et que son conducteur dispose d'un permis de conduire en cours de validité, et se conforme à toute autre obligation légale. L'ARCO-ASBL se dégage de toute responsabilité en cas de manquement. La signature et le renvoi de ce bulletin de participation impliquent l'abandon de recours des participants ou de tout ayant droit vis-à-vis des organisateurs et de l'ARCO-ASBL.

